

## **EAI-SN à Vrigne aux bois (08) – 4 salariés – Traitement de surfaces**

Lorsque nous avons repris l'entreprise EAI en 2011, nous avons été contactés par la DREAL pour mettre en conformité la situation de l'entreprise par rapport à la réglementation ICPE. Nous nous sommes donc rapprochés de « Entreprises et environnement » pour être accompagnés dans notre projet. Ils nous ont informés de la possibilité d'obtenir des subventions



auprès de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Nous montons actuellement un dossier qui nous permettra d'être aidés pour la mise en rétention de l'atelier, mais aussi pour le remplacement de nos cuves de traitement.